

Corrigé et barème – Les homophones (révisions brevet)

Synthèse des homophones grammaticaux & méthodes pour ne plus se tromper en dictée

Durée : 60 min – Sans document – Sur 20 points · Français 3^e

Exercice 1 – Compréhension et compétences d'interprétation

(4 pts)

- a) Mme Aubain, une bourgeoise de Pont-l'Évêque, et Félicité, sa servante. (1)
- b) Félicité fait tout, pour très peu d'argent (cent francs par an) : cuisine, ménage, couture, lessive, soins des animaux, beurre... et reste fidèle. (1)
- c) Elle souligne le dévouement de Félicité : elle reste fidèle à une maîtresse qui ne le mérite pas ; le narrateur montre ainsi sa bonté, avec une pointe d'ironie envers Mme Aubain. (1)
- d) Mme Aubain : elle a « épousé un beau garçon », elle possède des « immeubles » et des fermes, ce qu'une servante n'aurait pas ; veuve depuis 1809 avec deux enfants et des dettes, elle a dû vendre et se loger plus modestement. (1)

Repère — quand un pronom peut renvoyer à deux personnages, le contexte (fortune, actions, situation) permet de trancher : cite-le.

Exercice 2 – Grammaire : les homophones du texte

(4 pts)

- a) « à » : on ne peut pas dire « envièrent avait Mme Aubain » → préposition ; « sa » : on peut dire « ma servante » → déterminant possessif. (1)
- b) « s'en » = pronom réfléchi se + pronom en (verbe s'en aller) ; « sans » = préposition ; « cent » = déterminant numéral. (1)
- c) « ses » = les siens (au singulier « son immeuble »), les immeubles lui appartiennent ; « placée » est un participe passé employé seul, accordé avec « une autre (maison) », féminin singulier. (1)
- d) Pronom personnel (adverbial) ; il remplace « de maison » : habiter une autre maison. (1)

Le point clé — justifier une orthographe, c'est donner la nature du mot et le test qui la prouve, pas seulement recopier la bonne forme.

Exercice 3 – Choisir la bonne forme

(4 pts)

- a) ont (avaient) ; à (préposition) ; mais (pourtant) ; est (était). (1)
- b) Ces (démonstratif, « -là ») ; se (je me suis) ; où (dans laquelle) ; c'est (cela est). (1)
- c) sais (savais) ; si (conjonction) ; peut (pouvait) ; quant (en ce qui concerne) ; plus tôt (≠ plus tard). (1)
- d) Leurs (plusieurs parents) ; leur (= lui, devant le verbe) ; ranger (de vendre) ; leurs (plusieurs chambres) ; sans (préposition). (1)

Erreur fréquente — « leur » devant un verbe ne prend jamais de s, même si le sujet est pluriel : « ils leur parlent ».

Exercice 4 – Réécriture*(4 pts)*

- a) Les deux servantes ont lavé le linge, l'ont étendu au soleil et sont allées nourrir les volailles. (1)
- b) Elles savent tout faire ; on les voit rarement se reposer. (1)
- c) Leur maîtresse ne leur a jamais dit merci. (1)
- d) « a » → « ont » (verbe avoir au pluriel) ; « est » → « sont » (verbe être au pluriel, participe « allées » accordé) ; « sa » → « leur » (possessif de plusieurs possesseurs) ; « la » → « les » ; « lui » → « leur » (pronom COI pluriel, invariable). (1)

Attention — en réécriture, les homophones verbaux (a/ont, est/sont, sait/savent) changent avec le sujet, mais « à », « et », « sans » ne bougent jamais.

Exercice 5 – Dictée préparée*(4 pts)*

- a) s'est ; a ; et ; ses ; ont ; Où ; sa ; ce ; s'est ; sait ; ceux ; se. (1)
- b) Le sujet est « ses mains » (féminin pluriel), placé avant le verbe : « avaient plié » → ont. (1)
- c) « où » a le sens de lieu (à quelque endroit que tu ailles) ; « ailles » est au subjonctif présent, exigé par « où que ». (1)
- d) « levée » (s'est levée) : accord avec le sujet Félicité, fém. sing. ; « rougies » (employé seul) : accord avec « mains », fém. plur. « Plainte » s'accorde aussi avec Félicité (se = COD). (1)

Astuce — en dictée, quand deux homophones se suivent (« est / et ses / ces »), traite-les un par un avec leur test respectif, sans te laisser porter par l'oreille.